21e ANNEE NUMERO 15 FRIBOURG : GRAND'RUE, 13 MARDI 20 JANVIER 1891

LA LIBERTÉ

Macu animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (*Bref de Pie IX à la* LIBERTÉ.)
La Presse est une œuvre pie, d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

O. I. X.

M. V. X

Libenter etiam perspeximus vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (*Bref de Léon XIII à la* LIBERTÉ.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

New-York, 19 janvier.

On télégraphie de Lima que les journaux d'Iquique annoncent que plusieurs députés connus favorisent les rebelles.

Deux amiraux restent fidèles au gouvernement et font les préparatifs de défense.

Valparaiso, Pisagua, Caldora et probablement Arica seront bloqués le 25 courant.

Buenos-Ayres, 19 janvier.

Les dernières nouvelles du Chili disent que le mouvement insurrectionnel prend de l'extension.

La flotte a bloqué le port d'Iquique et continue à menacer Valparaiso.

L'insurrection paraît disposer de ressources considérables, on a des doutes sérieux sur l'issue de la lutte engagée.

Paris, 19 janvier.

Une dépêche de New-York annonce qu'un officier de steamer retour du Brésil rapporte qu'avant son départ de Bahia, il y a eu *un conflit peu sérieux entre la police et* les soldats de la garnison.

La classe ouvrière est mécontente de certains impôts, toutefois rien de grave n'est attendu.

Paris, 19 janvier.

La légation du Brésil annonce une tranquillité parfaite au Brésil. L'assemblée poursuit sa tâche dans d'excellentes conditions, elle a successivement voté, d'accord avec le gouvernement, les chapitres relatifs à l'organisation fédérale aux pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

L'organisation fédérale comprend des dispositions concernant les droits du pouvoir fédéral en matière d'impositions de taxes. Une de ces dispositions donne au gouvernement les pouvoirs nécessaires pour remplir les engagements du Brésil envers ses créanciers étrangers.

Alger, 19 janvier.

Environ quarante indigènes ont été tués dans le tremblement de terre de Gouraya. Les dégâts sont évalués à 500,000 francs.

Paris, 19 janvier.

L'hiver devient excessivement rigoureux. Le thermomètre est descendu à 14 degrés à Mahon, à 15 à Tours, à 20 à Toulouse, à 12 à Sétif (Algérie), et à 9 à Perpignan.

Plusieurs rivières du Midi de la France sont gelées, fait unique depuis une trentaine d'années.

Londres, 19 janvier.

Dans un discours prononcé à Tralee, M. Parnell a dit : Une entente est intervenue avec O'Brien, j'ignore la décision prise depuis par les députés hostiles.

Si un accord définitif ne se conclut pas, ce sera leur faute.

Paris, 19 janvier.

Terrible tempête de neige à Perpignan dans les Pyrénées. Les trains ne circulent plus.

Zofingue, 19 janvier.

L'élection du président du tribunal a donné lieu à une vive lutte entre les libéraux et les démocrates.

M. le rédacteur Mueri a obtenu 1,775 voix sur 4,030 votants.

M. Jæggy en a 1,630.

Ballottage, aucun candidat n'étant élu.

Lucerne, 19 janvier.

L'auteur de l'assassinat de l'institutrice Degen (avec circonstances aggravantes, que l'autopsie a révélées et que la plume se refuse à mentionner) vient d'être découvert dans la personne d'un jeune ouvrier italien marié et habitant Lucerne.

On a trouvé son chapeau maculé de sang non loin de l'endroit du crime.

On paraît être sûr de sa culpabilité.

Aarau, 19 janvier.

M. Vogler, candidat des radicaux et conseiller national sortant, a été réélu hier au Conseil national par 5670 voix contre 4081, données à M. Widmer, candidat des conservateurs (arrondissement de Frickthal, Baden, etc.).

Le système de bascule et de fausse modération qui a prévalu trop longtemps dans cette partie de l'Argovie catholique a sorti hier ses fatales conséquences.

Lausanne, 19 janvier.

L'assemblée démocratique à Chillon a proclamé M. Pernoux comme candidat au Conseil national. Enthousiasme tempéré par un froid de 15 degrés.

A Vevey, une assemblée libérale assez nombreuse a proclamé la candidature de M. Cérésole.

BULLETIN POLITIQUE

Le désarmement. — Le bruit a couru que l'empereur Guillaume voulait proposer aux grandes puissances un désarmement partiel par voie d'entente amiable. L'idée n'est pas pour étonner de la part d'un souverain qui s'est distingué, dans un règne de deux ans à peine, par des initiatives *hardies et imprévues*. L'on ajoute qu'une proposition de désarmement n'est pas, non plus, pour surprendre de la part de l'Allemagne, à qui elle profiterait, ses institutions militaires lui permettant de rappeler avec une grande célérité les soldats en congés.

Le *Gaulois* a publié un interview d'un de ses reporters avec sir Charles Dilke. Cet interview, remarquable à divers titres, défraie en ce moment les discussions de la presse française et allemande. Si nous en croyons l'homme d'Etat anglais connu par son amitié pour la France, le désarmement, avantageux à l'Allemagne dont il diminuerait singulièrement les charges, serait au contraire un coup droit porté à la puissance militaire de la Russie. L'immense étendue des territoires de celle-ci, le nombre restreint de ses voix ferrées ne lui permettent qu'une lente mobilisation de ses forces. Il lui faut aussi deux ou trois fois plus de temps qu'à ses rivales pour transporter ses armées sur les frontières menacées. Pour ces motifs, la Russie est forcée de maintenir sur pied un nombreux effectif, et de s'y prendre de bonne heure lorsqu'elle doit concentrer ses troupes sur un point donné.

Cette considération réagira sur l'attitude de la France, qui ne se prêtera à aucune combinaison de nature à affaiblir la Russie, son alliée nécessaire dans les éventualités prévues. Chacun est aussi d'accord à faire de la Russie l'arbitre de la situation. L'empereur Alexandre III tient dans les plis de son manteau la paix ou la guerre. Ni la France ni l'Allemagne n'oseront engager la redoutable partie sur la ligne des Vosges ; c'est en Orient que se trouve la traînée de poudre ou de dynamite qui amènera l'universelle conflagration. Or, la Russie ne sera prête que dans quelques années, ce qui semblerait nous garantir la prolongation de la coûteuse trêve que l'on décore du nom de paix.

Les charges militaires et le socialisme. — Elle est coûteuse, en effet, et plus coûteuse que les guerres d'autrefois, la paix armée dont nous jouissons. L'entretien des effectifs, bien qu'énormes, n'est qu'une partie de la dépense ; la transformation *incessante de l'armement, à mesure* que les armes se perfectionnent, se traduit annuellement en Europe par des milliards. La fabrication des canons, des fusils, des cuirassés, de la poudre, des forteresses, absorbe des sommes énormes prélevées sur la substance des nations. Les dépenses stériles des armements ruinent les nations. L'appauvrissement a pour conséquence les souffrances des classes agricoles et industrielles et favorise les progrès du socialisme.

Sir Charles Dilke a noté que les socialis*tes, qui constituent un vrai danger en Al*lemagne et en Angleterre, semblent, au contraire, perdre du terrain en France. Nous reconnaissons là la légèreté de cet esprit brillant, mais aveuglé par ses sympathies pour le libéralisme continental. Le parti avancé lutte là où il trouve de la résistance ; c'est le cas dans les nations qui ont des principes sociaux solides. Il faut la poudre et la dynamite pour se frayer une voie au travers des rochers ; là où il n'y a que du sable, une pelle de bois suffit. En France, c'est le parti opportuniste, c'est le gouvernement lui-même *qui font l'œuvre* socialiste en démolissant les croyances, en proscrivant le dévouement, en matérialisant les institutions et les mœurs, en livrant le pays à l'exploitation de l'agiotage. Quand la société sera démantelée, les anarchistes y entreront presque sans coup férir. C'est ce que ne veut pas voir l'ancien député britannique engoué du libéralismefrançais.

CONFÉDÉRATION

Ecole de chemin de fer. — Le 1er mai s'ouvrira à Bienne une école de chemin de fer. Ces cours feront partie du programme du Technicum de la Suisse occidentale. Les négociations ouvertes à ce sujet entre M. Marti, directeur du Jura-Simplon, et la commission de cet établissement ont toutes abouti.

Ouvriers de fabrique. — Le nombre des employés de fabriques (masculins et féminins) forme à Glaris le 25, 31 pour cent de la population totale, à Bâle-Ville le 14,22 %; à Zurich, le 10,95 %; à Soleure, le 10,52 %; en Argovie, le 7,66 %; à Berne, le 2,83 %; à Lucerne, le 2,43 % et à Fribourg, le 1,8 %.

NOUVELLES DES CANTONS

Mgr Molo, administrateur apostolique du Tessin, est parti jeudi soir de Lugano, pour aller faire à Rome la visite *ad lumina*. Il est accompagné du secrétaire de l'évêché, M. Antognini. Plusieurs chanoines de la cathédrale Saint-Laurent étaient allés à la gare présenter leurs hommages à Sa Grandeur.

Préparatifs des radicaux lucernois *(Corresp. du 18 janvier).* — Les radicaux de Lucerne font un travail gigantesque pour les prochaines élections. On assure que plus de 1000 permis d'établissement ont été demandés pour des étrangers au canton, afin de faire voter tout ce monde aux élections générales qui s'approchent.

Election du Conseil d'Etat à Saint-Gall. — On commence à se préoccuper dans ce canton de l'élection du Conseil d'Etat, qui, aux termes de la nouvelle Constitution, doit se faire par le peuple.

Le parti libéral-radical, qui dispose de la majorité du Grand Conseil, mais qui est en minorité auprès du peuple, cherche une entente en vue de dresser une liste commune ! Les journaux catholiques proposent que chaque parti ait d'abord ses assemblées populaires préparatoires dans lesquelles il formulerait ses prétentions et désignerait *ses candidats.*

Les catholiques estiment avoir droit à trois conseillers d'Etat sur sept ; la désignation des quatre autres serait laissée aux libéraux et aux démocrates.

Le phylloxéra dans le vignoble neuchâtelois. — La *Feuille officielle* de Neuchâtel publie une circulaire du département de l'agriculture ayant trait à la lutte contre le phylloxéra. L'insecte continue ses ravages et les mesures prises pour arrêter le développement de l'infection et même détruire le mal n'ont pas eu le succès que l'on en attendait, tout au moins en ce qui concerne le district de Boudry, où de nouveaux foyers ont été découverts.

Le département estime qu'aujourd'hui, moins que jamais, la lutte doit être arrêtée, et il convoque à cet effet, à l'hôtel du Lac, à Auvernier, une assemblée des propriétaires de vignes et des délégués des conseils communaux du vignoble. Voici l'ordre du jour de cette importante réunion :

1° Examen de la situation actuelle du vignoble neuchâtelois. 2° L'association obligatoire des propriétaires de vignes doit-elle être maintenue en vue de continuer la défense du vignoble et de préparer sa reconstitution ?

L'hiver à Lucerne *(Corresp. du 18 janvier).* — Nous ne cessons d'avoir ici un hiver rigoureux. Forêts et champs sont couverts d'une forte couche de neige. Ce matin, on a eu le spectacle très rare à Lucerne de voir une partie du lac gelée, devant le nouveau pont. Bien plus, la Reuss elle-même s'est transformée en pleine de glace jusqu'à l'hôtel de la Balance, immédiatement avant le vieux « pont de la Reuss ». Ici la formation de la glace a été interrompue par le courant très fort de la rivière. De mémoire d'homme, on n'a pas vu la Reuss gelée à Lucerne.

La glace à Genève. *(Corresp. du 18 janvier.)* — La journée d'aujourd'hui restera longtemps dans la mémoire de tous les Genevois et des étrangers qui habitent chez nous depuis plusieurs années : la rade est gelée et entièrement gelée, et non pas seulement partiellement. Pour ceux qui connaissent cette immense étendue d'eau, renfermant un vaste carré — un peu irrégulier — entre les jetées et les quais du Jardin anglais et du Léman, cela veut dire quelque chose !

La rade est gelée ! La nouvelle courut ce matin de bouche en bouche ; elle fut bientôt connue de la ville entière et, malgré un atroce vent du Nord, des milliers de personnes ont circulé du pont du Mont-Blanc au quai des Eaux-Vives et vice-versa. La prise de glace a été si rapide que plusieurs vapeurs, qui se trouvaient sous pression, ont été entourés et suivis par les glaçons flottants, bientôt transformés en une masse compacte, solidement soudée.

Les plus audacieux sont descendus dans la rade : quelques-uns d'entre ces courageux citoyens ont eu lieu de regretter leur initiative, car les bains glacés n'ont pas manqué. Vers onze heures, plusieurs personnes sont tombées à l'eau ; fort heureusement, on a pu les retirer à temps. Pour éviter de nouveaux accidents, la police, sagement inspirée, a interdit l'accès de la rade dès midi. Des gendarmes ont été postés autour de la rade pour empêcher le public de s'y engager imprudemment.

A Carouge, on patinait sur l'Arve ; il y avait même de la musique.

On se souviendra à Genève du 18 janvier 1891.

Démission. — Le Grand Conseil d'Obwald se réunira le 22 janvier pour recevoir la démission de l'ancien conseiller national Durrer qui est décidé à renoncer à toutes ses charges cantonales.

Nomination. — Le gouvernement zuricois a nommé professeur de mécanique au Technicum de Winterthour, M. l'ingénieur Reifer.

Les funérailles du colonel Pestalozzi ont eu lieu samedi à Zurich au milieu d'un grand concours de professeurs et d'étudiants. Au Münster, le Dr Furrer a récité les prières liturgiques, et M. le professeur Ritter, directeur du Polytechnicum a prononcé l'éloge funèbre du défunt. Charles Pestalozzi était né le 4 mai 1825, il fit ses études au Gymnase de Zurich et fréquenta de 1840 à 1845 les Universités de Karlsruhe et de Vienne. De retour dans sa patrie, Pestalozzi fut chargé comme ingénieur de l'inspection des quais et des routes. Il fut enfin nommé professeur au Polytechnicum. Le défunt était colonel d'artillerie. Il avait commencé sa carrière militaire par le grade de lieutenant à l'âge de vingt-trois ans.

Suivant la coutume universitaire, les étudiants, au nombre de 300 et plus, se sont rendus au cimetière, bannière en tête et torches à la main !

Ethnographie. — On écrit à la *Gazette nationale :* « Parmi les objets rares envoyés de Choa par M. Zimmermann se trouve une *chemise* de cour pesant 10 livres ; ce singulier costume d'apparat est en peau de bœuf, enduite de beurre et ornée de coquillages et de perles. On remarque aussi dans cette collection plusieurs objets en corne de buffle assez gracieusement ciselés. Ce don ne sera pas une des curiosités les moins remarquables du Musée ethnographique de Zurich. »

ÉTRANGER

COURRIER TÉLÉGRAPHIQUE

(Dépêches du 17 janvier.)

Paris. — A la Chambre, M. Laur interpelle le gouvernement sur le drainage de l'or hors de la France, pour augmenter les encaisses métallurgiques de l'Angleterre et de l'Allemagne. L'encaisse d'or constitue une réserve de guerre qui doit être conservée.

L'orateur accuse la maison de Rothschild d'être l'auteur de ce drainage. Il critique le prêt à la Banque d'Angleterre.

M. Rouvier répond que l'encaisse de la Banque de France, qui était d'un milliard 392 millions, est actuellement après l'emprunt d'un milliard 123 millions. Le prêt à la Banque d'Angleterre a été profitable au commerce français. Le ministre prend la responsabilité de l'opération.

Un ordre du jour de M. Laur, jugeant les explications de M. Rouvier insuffisantes, est repoussé par 428 voix contre 129.

M. Dumay interpelle sur les faits de la

grève de Revin. Il se plaint de l'expulsion d'ouvriers belges, tandis que le patron belge qui a fermé ses ateliers n'a pas été inquiété. M. Constans répond que l'action du patron ne tombe pas sous le coup de la loi. Au lieu de l'expulser, on tâchera de lui faire rouvrir ses ateliers. Si les grévistes ont été expulsés, c'est à la suite des désordres qu'ils ont provoqués.

M. Constans demande l'ordre du jour pur et simple, qui est adopté.

M. Constans annonce qu'il déposera lundi une demande de crédit pour secourir les victimes de la mauvaise saison.

— Le *Journal officiel* publie la statistique de la direction des douanes. Les importations de l'année 1890 se sont élevées à 4,423,255,000 fr. contre 4,316 millions en 1889 (augmentation dix millions); les exportations, à 3,720,121,000 francs contre 3,703 millions (augmentation 17 millions).

— *Une dépêche de Berlin au Figaro dit* que la proposition du désarmement n'est pas prise au sérieux dans cette ville.

— Une dépêche de Dinan annonce qu'un incendie a détruit une partie de la toiture et des greniers de Rabassemoti, propriété offerte par les zouaves pontificaux au général de Charrette, située près de Châteauneuf. Les pertes sont évaluées à 20,000 fr. Les papiers du général ont été sauvés.

— Le *Figaro* raconte que le duc d'Orléans, invité à représenter le comte de Paris au prochain mariage de la fille du duc d'Alençon avec le prince de Bavière, a fait cette réponse, qui sera très commentée, que devant partir pour un voyage, il sera absent au moment de la célébration du mariage à Munich. Il a ajouté qu'il devait décliner toute invitation de ce genre.

— La cour d'appel a infirmé le jugement condamnant M. Labruyère à treize mois de prison pour participation à la fuite de Padlewski et elle a prononcé l'acquittement du prévenu. Les considérants de l'arrêt admettent qu'il y a doute au sujet de l'identité de l'individu reconduit à la frontière par Labruyère, et ils estiment que ce doute doit profiter à l'accusé.

A la suite de l'acquittement de M. de Labruyère, M. Grégoire interjettera appel du jugement prononcé contre lui et M. Quesnay de Beaurepaire interjettera appel du jugement prononcé contre Mme Duc-Quercy.

Londres. — L'archevêque de Dublin regrette que l'union des Irlandais ne soit pas rétablie et que la trêve suggérée par M. Dillon ne soit pas observée; ce blâme indirect vise surtout M. Parnell.

— Le correspondant du *Standard* à Berlin dit que, suivant le rapport du baron de Soden, la situation de l'Afrique orientale allemande ne serait pas très favorable.

Berlin. — Malgré le vote du Parlement d'hier rejetant la proposition des progressistes comprenant plusieurs objets, l'adoption ultérieure des traités avec l'Autriche et d'autres Etats avec réduction des droits sur les céréales n'est nullement mise en doute.

— Le clergé catholique de la province de Posen, inquiet de l'agitation socialiste parmi les ouvriers polonais dispersés en Allemagne, a pris la résolution de combattre les idées révolutionnaires par la fondation de journaux catholiques et polonais, qu'on distribuera gratis aux ouvriers de cette nationalité.

— A Bochum (Westphalie), on a déjà créé un journal polonais catholique, le *Wiarius Polski*.

Munich. — Un train de marchandises a été arrêté en rase campagne, par l'amoncellement des neiges. Toutes les lignes sont obstruées. L'Orient-Express a subi un retard considérable.

Vienne. — La Serbie a indiqué comme base des négociations du traité de commerce avec l'Autriche-Hongrie le remplacement des droits, *ad valorem* par des droits spécifiques.

Prague. — Un député à la diète de Bohême déclare nuisible pour l'Autriche, les conclusions d'une union demandée avec l'empire allemand. Les Jeunes Tchèques n'acceptent cette union que si la Suisse, la France et l'Italie y entrent également.

Trieste. — M. Pitteri a été élu podestat de Trieste. *Il appartient au parti italien.*

Rome. — Le député Pugliese a déposé une interpellation à la Chambre sur la taxe des musées du Vatican.

Une forte neige continue à tomber à Rome et à Naples.

Naples. — Le conseil académique a adressé une proclamation aux étudiants, les invitant au calme et disant que les professeurs ont pour devoir de faire respecter les règlements, et que les étudiants ne doivent pas s'insurger contre eux.

Bruxelles. — Le rappel de deux classes des milices produit une vive agitation dans les milieux ouvriers.

De l'agitation est signalée parmi les ouvriers du port d'Anvers.

A la suite de l'interruption de la navigation, 20,000 ouvriers sont sans travail.

Les industriels du bassin de Charleroi ont l'intention de résister aux projets de chômage général du lundi.

Madrid. — Les grands froids continuent. Un violent ouragan s'est déchaîné sur Madrid. Dans la province de Malaga, les chacals détruisent une grande partie des troupeaux. Les paysans sont épouvantés. La neige continue dans la province de la Corogne, où elle atteint par endroits une épaisseur d'un mètre et demi.

Une violente tempête de neige sévit dans les Pyrénées. Le courrier de France n'est pas arrivé hier.

— On signale sur plusieurs points une recrudescence du mouvement républicain. C'est ainsi que les socialistes de Saragosse se réuniront lundi pour arrêter la conduite à tenir en mai prochain. *Des précautions* militaires ont été prises.

— Demain le parti républicain fédéral de Madrid tiendra un meeting.

Lisbonne. — Le ministre des affaires étrangères soumettra incessamment au ministre d'Angleterre le projet d'une nouvelle convention concernant l'Afrique.

Saint-Pétersbourg. — L'ukase sur la conversion du 4 ½ % consolidé de 1875 a été publié avec les ordonnances d'exécution. Le paiement des intérêts à 4 ½ cessera à partir du 1er mai. Le montant total du nouvel emprunt à 4 % consolidé s'élève à 80 millions.

— Un communiqué du *Moniteur de l'empire*, parlant des démêlés entre la Porte et le patriarche de Constantinople, dit que ces démêlés faisaient une impression fâcheuse en Russie et exprime l'espoir que, maintenant que les points les plus essentiels sont aplanis, les églises orthodoxes seront rouvertes et les autres questions en litige pourront être promptement résolues. Le peuple russe attend avec impatience l'iradé promis et il aura une preuve évidente de la sollicitude du sultan pour les intérêts de ses sujets orthodoxes dans l'empressement de la Porte à donner satisfaction aux justes réclamations du patriarcat.

— La peste a fait son apparition en Sibérie. Grande mortalité.

— Le grand-duc Serge, frère du czar, va être nommé inspecteur général des écoles militaires. Le duc Alexandre d'Oldenbourg, connu pour ses sentiments antiallemands, va être nommé général de la Finlande.

Washington. — *Les partisans de la* liberté du monnayage de l'argent assurent que de nombreux députés républicains se rallieront à leur projet. M. Mac Kinley et ses amis s'efforceront de faire ajourner la discussion. Ils comptent, d'ailleurs, sur le veto *présidentiel*.

Buenos-Ayres. — Les forces insurgées d'Entrerios ont été désarmées.

Le nouveau gouverneur est entré en fonctions.

L'alarme diminue.

— Les insurgés chiliens ont débarqué à *Coquimbo. Les efforts des troupes du gouvernement* tendent à envelopper les insurgés.

— Le président de la République, M. Balmaceda, a publié un manifeste déclarant que l'autorité repousse énergiquement les prétentions des insurgés.

CHRONIQUE GENERALE

M. Coquille, rédacteur de l'*Univers* depuis 1845 et du *Monde* pendant une certaine période, est mort dans sa 70e année, le 16 janvier. Homme modeste mais érudit et travailleur, il a remué beaucoup d'idées et porté de rudes coups aux erreurs courantes. Ses travaux économiques, où il *combattait toutes les écoles à la mode il y* a trente ans, y compris l'école catholique, *ont préparé le courant actuel des doctrines* et des œuvres. Il fut, peut-on dire, le précurseur de Mgr de Ketteler dans des voies inexplorées. Ses études contre les *Légistes* et le *Césarisme* sont classiques.

La question du travail en France. — Dans sa séance de mercredi, la commission du travail a pris connaissance des réponses faites à son questionnaire :

Sur 64 chambres de commerce, 54 sont hostiles à toute réglementation. Sur 32 chambres consultatives des arts et manufactures, 25 sont hostiles à toute réglementation. Sur 95 conseils de prud'hommes, 55 sont hostiles à toute réglementation. Sur 325 syndicats patronaux, 201 sont hostiles à toute réglementation.

Les syndicats ouvriers sont, par contre, partisans de cette même réglementation, mais ils se montrent fort divisés. Sur 410 syndicats, 186 se prononcent pour la journée de huit heures sans heures supplémentaires et 48 pour la journée de huit heures avec heures supplémentaires; 43 réclament la journée de dix heures et 38 ne veulent *aucune réglementation.*

Enfin, sur 12 syndicats mixtes, 10 sont hostiles à toute réglementation.

Manifestation irrédentiste à l'Université de Rome. — Les étudiants irrédentistes de l'Université de la Sapience qui se proposaient, le 20 décembre dernier, de faire la commémoration d'Oberdank et qui en furent empêchés par la clôture anticipée de l'Université pour les vacances de Noël, ont tenu à se rattraper en faisant aujourd'hui cette commémoration.

Ce matin donc, vers 11 heures, pendant que les étudiants des divers cours, au sortir des leçons, se trouvaient réunis en grand nombre dans la cour de l'Université, deux d'entre eux, portant une couronne de bronze, se sont approchés de la plaque commémorative d'Oberdank, *placée dans cette* cour intérieure, et y ont apposé la couronne qui portait des rubans noirs avec cette inscription : *A Guillaume Oberdank, les étudiants,* et au milieu, en lettres d'or, ces paroles d'une ancienne épigraphe du poète Carducci : *Terreur, avertissement, reproche aux tyrans du dehors, aux lâches du dedans.*

En même temps, l'étudiant Musatti a pris la parole au nom du Comité central universitaire, en exhortant à « rendre hommage au dernier étudiant qui avait donné son sang et affirmé que la jeunesse italienne s'inspire de l'idéal du martyre et ne veut *pas abaisser le drapeau de l'irrédentisme* ».

Alors s'est présenté le recteur de l'Université, M. Cerruti, qui, arrivant au milieu du groupe des manifestants, leur a ordonné, « au nom du gouvernement », de se dissoudre; ce qu'ils ont fait, non sans avoir d'abord répondu par des sifflets à cette intimation.

Le 80e anniversaire de Windthorst. — Les catholiques allemands ont fêté sans bruit le 80e anniversaire de leur illustre chef, M. Windthorst. Ils ont cru ne pouvoir le fêter plus chrétiennement qu'en priant *pour lui dans toutes les églises de l'Allemagne.*

Cependant les télégrammes de félicitations ont afflué dans les modestes appartements que M. Windthorst occupe au deuxième étage d'une maison de la Jacobstrasse à Berlin.

On sait que M. Windthorst n'a jamais voulu accepter aucune autre récompense pour les services rendus par lui à la cause catholique en Allemagne que la reconnaissance des catholiques.

Quand on a voulu absolument faire une souscription en son honneur, il en a affecté *le produit à la construction d'une église en* Hanovre.

Chaque année, au jour anniversaire de sa naissance, les souscriptions recueillies lui sont remises. On espère que cette année on atteindra au chiffre que l'on veut atteindre.

L'île d'Helgoland. — La question des fortifications de l'île de Helgoland demeure une de celles qui passionnent le plus, en ce moment, les ingénieurs militaires de l'armée et de la marine allemandes. Je vous ai déjà informé en détail sur le projet de fortifications que le major de Tidemann a été appelé récemment à présenter à l'empereur.

Toutes les semaines, de nouveaux plans surgissent, publiés les uns sous forme de brochures, les autres en codicilles techniques complets, adressés directement au grand état-major. La plupart des auteurs de ces travaux espèrent trouver sur les rochers de Helgoland l'avancement et la fortune. Mais l'idée la plus étrange est celle d'un entrepreneur de constructions *navales, M. Morbing, un Danois établi à* Kiel, qui propose de se charger de tous les travaux que l'état-major demandera, pour le prix de 45 millions de marks. L'offre ferme a été remise cette semaine, à la chancellerie du ministère de la guerre.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Une femme bien malheureuse, par Antonin Rondelet. — Paris, Perrin, 1890.

Quelque sujet qu'il traite, M. Antonin Rondelet y déploie une faculté d'observation étonnante et une puissance de réflexion plus remarquable encore. Ses livres sont d'un homme qui pense et, chose plus rare, qui fait *penser, tantôt parce qu'il donne* des contours arrêtés à des impressions qui auparavant flottaient insaisissables devant notre regard, tantôt parce qu'il nous met inopinément en face de certains aspects des choses dont notre légèreté ne s'était jusqu'alors nullement avisée. Qu'on se laisse convaincre ou qu'on résiste, il y a toujours plaisir et profit à l'écouter.

Une femme bien malheureuse est évidemment un titre de roman, et en réalité c'est bien un roman que l'auteur présente au public, mais, comme nous le verrons, un roman d'une nature toute particulière. Cependant je ne *crois pas m'éloigner beaucoup de ses intentions*

---

40 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

FLEUR-DE-LIS

X

Frère Timothée

Dans le calme de la solitude, à Saint-Julien-de-Monclar, des âmes fortes, résolues à se dérober à l'*empire du mal*, à l'instabilité des choses humaines, aux lamentables faiblesses de leur époque, étaient venues consacrer à l'amour de Dieu, à l'édification de la famille catholique, une énergie dont rien n'avait amolli la trempe.

Là, détachés des biens périssables, les fils de Saint-Albéric vivaient heureux dans la prière et la charité; comme ils aimaient leur grande cénobie, leurs humbles cellules, témoignages devant le Seigneur de la foi vive et de la pieuse générosité des dauphins, des gentilshommes et des riches bourgeois!

Chaque cellule, au temps jadis, était fondée et rentée, de même que l'on fonde à présent un lit dans un hôpital, une chaire dans une université; un particulier, une famille, une association faisait bâtir une cellule et fournissait à l'entretien du religieux qui devait l'habiter, *à condition qu'il prierait chaque jour* pour ses bienfaiteurs.

Le moutier s'étendait ainsi peu à peu; à travers les âges, les cellules s'ajoutaient aux cellules, comme les alvéoles à la ruche, distillant le miel de l'âme : la prière.

Le nom et le blason des bienfaiteurs étaient gravés dans la pierre, au seuil de la cellule, et leurs armoiries, peintes sur verre, ornaient encore l'unique fenêtre; le soir, après complies, le religieux priait spécialement pour ceux qui avaient fondé le pieux asile où il venait de passer une journée si calme et si heureuse.

Après deux ou trois siècles, les arrière-petits-fils des bienfaiteurs, en entrant dans une cellule et voyant le nom ou les armes de leurs ancêtres, se trouvaient tout de suite comme chez eux, et savaient que, depuis des centaines d'années, chaque jour, sans manquer, une pensée s'était élevée de cette cellule vers le ciel, pour demander au Seigneur de répandre ses bénédictions sur leur famille.

Mensonge de raison et de liberté, prodige d'intolérance et de barberie, la folie huguenote passa comme un souffle de mort sur les églises et les monastères. Un instant intimidée par les édits sévères de François Ier et de Henri II, bientôt encouragée par les dispositions bienveillantes des robins et soutenue de l'appui des hauts seigneurs, la secte calviniste se répandit partout, pratiquant, avec l'aide de ses gens d'armes et de ses prédicants, au nom de la liberté nouvelle, le *compelle intrare*.

Elle s'acharna de préférence sur la milice spirituelle, sur ces humbles moines si grands dans l'histoire de la patrie, si ravalés par l'ignorance, la sottise ou la calomnie.

*Ils étaient l'avant-garde de la famille catho*liques, et leurs fondations touchaient aux racines de la monarchie chrétienne; aussi fallait-il bouleverser les unes pour arracher les autres.

Saint-Julien-de-Monclar avait beaucoup souffert de ce débordement satanique; les religieux avaient fui devant le fer et le feu; puis, quand la bande des démolisseurs était partie, ils *avaient quitté leurs cachettes dans la monta*gne pour rentrer dans leur moutier désolé.

Un seul des moines, le plus vieux de tous, avait refusé de suivre ses frères dans leur triste exode.

— Ils vous tueront! lui disait-on pour le déterminer à la fuite.

— Est-ce bien la peine de leur disputer le *peu de jours qu'il me reste à vivre?* répondait le saint et vaillant vieillard. Un peu plus tôt, un peu plus tard, qu'importe? S'ils me tuent, Dieu daignera, je l'espère, m'octroyer en échange la vie éternelle!

Les huguenots le trouvèrent prosterné devant l'autel et l'abreuvèrent d'outrages, qu'il subit en silence, en bénissant le Seigneur de lui donner une part dans son divin martyre.

Les plus forcenés parlèrent d'enterrer le cistercien jusqu'au col, et de jouer aux boules sur sa tête[1]; ils s'étaient déjà, disaient-ils, offert ce passe-temps, et vraiment rien n'était si drôle!

Le vieux moine attendit son sort avec une *muette résignation, sans interrompre sa prière*; mais quand ces lâches soudards le traitèrent de lâche moine, il releva le front et dit fièrement :

— J'ai été fait chevalier par Bayard sur son dernier champ de bataille!

Puis aussitôt, se repentant de cet accès d'orgueil, de cette révolte de la nature, il pria tout *bas Jésus de lui pardonner.*

Un des chefs passait auprès de lui dans cet instant, et l'entendit; il donna l'ordre de conduire le vieillard dans sa cellule et recommanda de ne pas le molester.

— Des soldats, dit-il, à la tourbe fanatique, respectent celui qui fut un preux soldat!

Revenons à Fifrelin, que nous avons laissé pleurant à genoux sous le porche de l'*église* du monastère, en levant ses mains frissonnantes vers un moine en cheveux blancs, courbé sous le faix des années.

— O frère Timothée! Mon bon frère Timothée! s'écria Fifrelin Quelle joie!... Que Dieu soit béni!... Que Fleur-de-Lis va être heureuse, et tout le monde à Rochechinard!...

Le moine se pencha pour le reconnaître; sa belle figure d'ascète, encadrée d'une longue barbe de neige, n'eut pas un tressaillement; se croyant pour jamais oublié de toute la terre, enseveli tout vivant, ne nourrissant son âme que d'austères pensées, frère Timothée s'était déshabitué de sourire.

Il posa sa main bénissante sur la tête brune de ce pauvre être qu'il se souvenait d'avoir fait chrétien, et dont la joie bruyante détonnait dans ce milieu paisible et sévère.

(A suivre.)

[1] Lorsque les huguenots, en 1567, mirent à sac l'abbaye de Saint-Satur, en Berry, forçant un religieux jusqu'en son dernier refuge, ils l'enterrèrent vif jusqu'à la tête, qui servit alors de but à des joueurs de boules.

en attachant moins d'importance au livre lui-même qu'à la préface qui le précède, préface où certaines théories, d'ailleurs séduisantes, appellent pour ainsi dire d'elles-mêmes la controverse.

« Jusqu'à présent, y lisons-nous, le roman, dans toutes les littératures et à toutes les époques, pourrait se définir: une histoire intéressante dont les aventures et les héros n'ont jamais existé ». Rien de plus exact; témoin le sens universellement attribué à l'épithète « romanesque ». Est-ce uniquement, ou même principalement parce que « ceux-là seuls sont dignes d'intérêt, dans le monde, qui se trouvent doués de facultés supérieures ou jetés dans des circonstances exceptionnelles » ? Peut-être, mais certainement aussi parce que le roman est destiné avant tout à offrir à notre curiosité l'assaisonnement dont elle est le plus avide, à nous tirer de l'uniformité quelque peu monotone de la vie quotidienne, en caressant agréablement les côtés faibles de notre imagination. Pour certains esprits (sans doute le plus petit nombre), c'est même de là que dérive l'infériorité radicale du roman, envers lequel ils n'ont que dédain. Et si vous étiez tenté de leur objecter qu'au fond les personnages de Corneille ne sont pas de nature moins extraordinaire que ceux de Cervantès, ils auraient beau jeu de vous répondre que la haute poésie dépasse le roman de toute la hauteur qui sépare un type idéal d'une curieuse bizarrerie.

Dès lors, qui s'interdit toute excursion dans le domaine de la fantaisie peut composer un table au éminemment instructif et moral, une narration singulièrement spirituelle et attachante; mais son livre se ferait-il accepter comme un roman? Il est permis d'en douter.

* * *

M. Antonin Rondelet énonce une vérité psychologique incontestable lorsqu'il affirme que chaque homme porte en soi, quand on sait l'y voir, toute l'explication de la nature humaine, de même qu'il n'est pas un chêne, pas une rose qui ne reproduise les traits essentiels de son espèce. Encore est-il probable que le professeur de botanique choisira pour sa leçon quelque sujet particulièrement remarquable, où ces mêmes traits seront plus nettement et plus complètement accusés. Ainsi procèdent les romanciers, d'abord pour se conformer aux exigences de leur art, ensuite et surtout pour s'insinuer plus sûrement dans l'esprit de leurs lecteurs. Cette sélection ne leur suffisant pas, héros et héroïnes loin d'être pris dans la nature, seront au contraire des exceptions forgées à plaisir, avec des raffinements absolument extraordinaires de sensibilité ou d'égoïsme, d'élévation ou de scélératesse. Et ce n'est pas seulement l'homme intérieur qui court le risque d'être ainsi défiguré: obstacles qu'il rencontre, milieu où il s'agite, tentations qui l'assiègent, tout autour de lui est étrange, surprenant, anormal. « Corneille, écrivait la Bruyère, a aimé à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec succès. » Ces derniers mots exceptés, le jugement s'applique de tout point à la majorité de nos romanciers et des romanciers de tous les temps.

C'est qu'en effet, en dépit de l'ambition qu'ils affichent, la connaissance véritable du cœur humain leur a manqué. Chacun de nous a son histoire intime: notre âme est le théâtre continuel tantôt de révolutions soudaines dont l'explication nous échappe, tantôt de transformations lentes qui nous renouvellent à notre insu. Incapable de saisir et par là même de décrire ce fond mystérieux de la nature humaine, l'écrivain non seulement s'abstient de la mettre en lumière, mais semble s'appliquer à la dissimuler. Il s'agit de suppléer à cette ignorance, de combler cette lacune; pour cela, c'est aux décors du théâtre, c'est aux événements extérieurs que l'on est convenu de s'adresser. Dans ce domaine, en revanche, quelle prodigalité d'épisodes, quelle inépuisable richesse d'inventions!

* * *

A ce propos, M. Antonin Rondelet fait avec autant de logique que de finesse le procès des divers genres de roman aujourd'hui à la mode.

Au premier rang, le roman *historique*. Mettant à profit l'intérêt qui s'attache aux événements, aux personnages consacrés par l'histoire, l'auteur s'applique à faire revivre le passé; mais, bien résolu qu'il est à demander à sa faculté imaginative une large part de cette résurrection, il escompte, et avec raison, le crédit que lui fera le public. Qu'il réussisse à plaire et à mouvoir, on prendra hardiment son parti contre les érudits assez osés pour le convaincre d'erreur.

En seconde ligne, le roman *documentaire*, comme il s'intitule, où l'homme est étudié non pas dans ses traits généraux, mais au contraire dans telles et telles particularités déterminées, indices non équivoques du métier qui le façonne, des habitudes qui le dominent, du milieu qui le transforme et l'asservit. On sait jusqu'à quel degré révoltant de vulgarité certaine école sans scrupules a poussé cette préoccupation du réel, mettant au grand jour ce que la pudeur la plus élémentaire cache dans l'ombre, enseignant de préférence ce qu'il faudrait ignorer toujours, éveillant à plaisir d'indiscrètes curiosités où de malsaines convoitises. Les cœurs gâtés trouvent dans de tels récits l'aliment empoisonné qui leur convient; les autres, se croyant défendus contre cette grossièreté préméditée par le dégoût même qu'elle inspire, s'en approchent sans défiance, et cette atmosphère fétide les enveloppe à peu à peu de son impure contagion.

Reste le roman *passionnel* ou *psychologique*. Ici, rien de grossier, rien de choquant, au moins en apparence; au contraire, dans ces analyses savamment distillées on respire je ne sais quelle fadeur de boudoir: tout est élégant, raffiné, sentimental à l'excès. L'auteur a la prétention de nous initier au jeu secret de nos passions, mais de nos passions livrées à elles-mêmes, à leurs impulsions fatales, sans la moindre pensée religieuse, sans frein moral, sans autre contrepoids que l'opinion sociale. Ce que peut être le dénouement d'un tel combat, chacun le comprend à l'avance: tandis que les vrais héros obéissent quoi qu'il leur en coûte, à la voix sévère du devoir, les héros d'un tel roman, en dépit d'un semblant de résistance, s'abaissent à toutes les exigences de la passion.

Ce sont des caractères diminués, amoindris, énervés. Chose curieuse, ceux même qui commencent par les blâmer consentent peu à peu à les plaindre; trop heureux quand ils ne finissent pas par les admirer. M. Antonin Rondelet le montre avec une éloquente précision: il y a toujours un véritable danger à n'éclairer ainsi la route de l'humanité que du côté du mal, comme si toute lutte de la conscience devait fatalement aboutir en nous à une honteuse capitulation.

(A suivre.) CH. HUIT.

FRIBOURG

Le Conseil général de Fribourg a eu, dimanche, une séance toute confite en douceur. Il s'agissait pourtant du budget de 1891! et il nous était présenté par une température de 18 degrés au-dessous de zéro. Moment mal choisi, semble-t-il, pour réchauffer l'enthousiasme, à la vue surtout d'un déficit de 11,798 francs.

En parcourant les sentiers quelquefois obscurs et compliqués de ce budget communal, messieurs les conseillers généraux ont été tout d'abord surpris de n'y voir figurer nulle part les nouvelles ressources qu'apporte à la ville l'impôt sur les cédules hypothécaires, ni le service de la subvention à l'Université.

M. Renevey, le financier clairvoyant, a cru devoir, d'entrée en cause, interpeller le conseil communal sur cette étonnante lacune. Il nous a appris à ce sujet une nouvelle qui justifie toutes les prévisions émises par M. le conseiller d'Etat Python dans les mémorables séances où M. Bourgknecht, Repond et consorts combattirent si vivement la convention conclue entre l'Etat et la ville: c'est que le capital cédulaire déclaré à l'impôt atteint l'important chiffre de *neuf millions;* la ville percevra donc de ce chef une recette annuelle d'environ 24,000 francs, qui lui permettra amplement de faire face à ses engagements envers l'Université.

A la question posée par M. Renevey, nous avons eu une réponse très satisfaisante de M. Cyprien Gendre, le successeur de M. Charles-Auguste Vonderweid au difficile gouvernail de la barque financière communale. L'honorable Directeur des Finances urbaines a déclaré que le conseil communal n'avait nullement perdu de vue cette affaire, qu'il préparait un mémoire et qu'il le soumettrait au Conseil général dans une séance spéciale.

On passe à l'examen des diverses rubriques du budget.

Les recettes du service ordinaire sont évaluées à un total de 223,011 fr.; elles sont fournies pour une bonne moitié par les impôts communaux, qui rapportent environ 115,000 fr. Les locations et amodiations produisent environ 18,000 fr. Un détail: la recette prévue de l'impôt sur les chiens est de 1,600 fr.; la part des communes de la Sarine aux frais de chauffage et d'éclairage des salles du Tribunal est de 550 francs.

Au chapitre de l'Instruction publique, nous avons une recette de 24,390 fr., dans laquelle l'Etat intervient par des subsides s'élevant à 9,240 francs.

A noter l'argent mensuel perçu des élèves des écoles primaires, malgré la gratuité de l'enseignement public: 640 francs.

M. Marius *Rossier* s'élève contre cette charge imposée aux familles, ainsi que contre la contribution des élèves de l'école secondaire.

M. *Bielmann* voudrait que cette question fût renvoyée au conseil communal.

M. *Bise*, commissaire général, appuie la proposition de M. Rossier, ainsi que le renvoi au conseil communal, qui serait invité à dresser la liste des familles dispensées de l'écolage et du matériel.

M. *Python*, conseiller d'Etat, fait remarquer que ce n'est pas la première fois qu'on soulève cette question. Il y a deux ans déjà, M. Ducotterd protesta contre l'écolage. La question est donc mûre; il vaut mieux la trancher aujourd'hui; les dispositions sont favorables en ce moment, car tout le monde voit de mauvais œil cette mise à contribution des élèves des écoles publiques. En ce qui concerne l'école secondaire des filles, les raisons ne sont pas les mêmes; il faut maintenir le chiffre de 340 fr. prévu au budget.

M. *Winkler*, conseiller communal, estime que la suppression de l'écolage devrait entraîner, d'autre part, une augmentation du subside de l'Etat; la ville a beaucoup de charges; elle a des écoles à dédoubler, etc.

M. *Bourgknecht* prétend que la ville a été lésée dans l'estimation des charges scolaires qui lui incombent. On a fait figurer au tableau de sa fortune les fonds bourgeoisiaux, sans tenir compte de leur destination particulière et des charges y afférentes.

M. *Bielmann* est d'accord avec M. Python pour trancher la question dès aujourd'hui.

La proposition de M. Marius Rossier, tendant à la suppression de l'écolage, est en conséquence adoptée à l'unanimité.

On prend aussi en considération la proposition de M. Winkler tendant à demander à l'Etat un subside plus considérable.

Les dépenses de la commune pour l'instruction publique sont évaluées à 63,425 fr.

Dans ce chiffre, on remarque 3,567 fr. pour l'affouage des écoles et 3,933 francs pour le matériel.

M. Marius *Rossier*, s'inspirant des revendications démocratiques et sociales, estime que l'on devrait faire davantage pour le matériel. Fribourg sera bientôt distancé par la plupart des villes suisses. Lucerne consacre 7,600 francs annuellement pour la gratuité du matériel. On pourrait facilement trouver des ressources dans ce but en imposant davantage les chiens de luxe, qui ne paient que 8 francs. Une taxe de 15 francs ne serait pas exagérée. On trouverait encore d'autres choses inutiles à imposer pour subvenir aux dépenses qu'entraînerait la gratuité du matériel scolaire. L'orateur propose d'ores et déjà que l'on invite le conseil communal à examiner s'il ne serait pas possible d'introduire cette gratuité.

M. le syndic *Aeby*, qui préside l'assemblée, rappelle les termes du règlement d'après lesquels toute motion doit être déposée d'avance. Il convient donc de suspendre la discussion de cette question, qui est assez importante pour être traitée à part.

Une autre proposition surgit au sujet du traitement de l'inspecteur de l'abattoir (chapitre de la Police).

La direction de Police, par l'organe de M. *Guidi*, fait entrevoir des changements dans cette rubrique. La provision de 3700 francs qui y est prévue est en disproportion avec le traitement des autres employés communaux. L'inspecteur est un simple concierge; il n'est pas vétérinaire. Du reste, la tendance générale est aujourd'hui de substituer les traitements fixes aux traitements à provision.

M. *Bise*, commissaire, appuie cette observation. Il est surpris de voir tant d'employés mieux payés que les conseillers d'Etat (cela ne prouve qu'une chose, c'est que les membres du gouvernement sont trop peu payés).

M. le syndic *Aeby* fait observer que l'allocation budgétaire résulte du règlement. On ne peut y toucher que par une revision du règlement de la boucherie.

M. *Menétrey* dit que le chiffre 3,700 fr. inscrit au budget ne représente pas la vérité. On a soin d'omettre que l'inspecteur de l'abattoir a beaucoup de charges, entr'autres le chauffage. Il a de ce chef une dépense de 1,400 fr. par an. Son traitement n'est nullement celui qu'on prétend. L'opinant ne s'oppose pas, du reste, à la revision du règlement.

Le débat est clos, et l'examen du budget se termine sans autre incident. Il y a bien quelques autres traitements qui se promènent à travers des rubriques faisant plus ou moins double emploi; mais on n'y prend pas garde. On passe même à pieds joints sur le budget ordinaire et extraordinaire des travaux publics.

L'ensemble du budget est approuvé sans opposition.

Le froid. — L'observatoire météorologique de Zurich nous a prévenus samedi que la Suisse formait le centre de la zone froide. Effectivement, les rigueurs de la température, déjà exceptionnelles le 17, ont pris les jours suivants des proportions imprévues.

Dimanche matin, le thermomètre des Grand'Places marquait 20 degrés centigrades de froid, et remontait à peine de 3 ou 4 degrés au milieu de la journée, malgré le soleil dont pas un nuage n'arrêtait les rayons. Les morsures de ce froid sibérien étaient rendues plus aigres par une bise pénétrante.

Elle est tombée dans la nuit de dimanche à lundi; mais le froid n'a pas diminué pour autant. Le thermomètre était ce matin à 21° au dessous de zéro.

Appel. — Un Comité d'initiative composé de MM. Aeby, syndic; Guinnard, secrétaire; Glasson, directeur; Buclin, Léon, greffier; Alphonse Reynold; Perrier, procureur général, vient de se constituer en vue de procurer de prompts secours aux classes nécessiteuses de notre ville. Le défaut de travail, un froid persistant et d'une rigueur exceptionnelle plongent un très grand nombre de familles dans la plus profonde misère. Des rapports sûrs et venus de divers côtés établissent que les besoins sont aussi urgents que nombreux. Les détails fournis sont navrants. C'est donc un devoir à la fois patriotique et chrétien d'agir au plutôt en faveur de ces malheureux.

Le Comité ne doute pas que la population de Fribourg, toujours généreuse, n'accueille avec empressement les porteurs de listes de souscription.

Secours. — Eu égard aux souffrances de la classe pauvre dans les Rectorats de Saint-Maurice et de Saint-Jean, les Comités de la Mutuelle et du Cercle d'ouvriers catholiques de l'Auge ont décidé d'organiser immédiatement une distribution gratuite de soupes.

Société des Amis des Beaux-Arts. — Demain mardi, à 8 heures du soir, au local du Lycée, conférence donnée par le R. P. Berthier.

Sujet: Mino da Fiesole.

Militaire. — M. Moccad, Frédéric-Louis, fourrier, à Meyriez, est nommé chef de la section militaire de Morat, comprenant les communes de Morat, Courgevaux, Montilier, Meyriez, Greng, Courlevon, Coussiberlé.

Agriculture. — Le dimanche 14 décembre dernier, un grand nombre d'agriculteurs et d'amis de l'agriculture se trouvaient réunis dans la grande salle de l'auberge du Saint-Jacques à Romont. Il s'agissait de la fondation, pour les 1er et 2me cercles de Justices de paix du district de la Glâne, d'une section de la Société cantonale d'agriculture. L'assemblée était présidée par M. Robadey, député, à Romont. Après l'exposé qu'il fit du but de la réunion, une discussion très intéressante et animée eut lieu. Ont pris la parole: MM. Oberson, préfet; Oberson, directeur de l'Ecole régionale de Cottens; Clément Philippe, conseiller communal à Romont; Ayer-Dénervaud, juge au tribunal de la Glâne.

Un projet de statuts élaboré par de jeunes et intelligents agriculteurs fut discuté et adopté séance tenante avec quelques modifications proposées par MM. Grand, président du tribunal, et Chatton, notaire.

La direction de la Société a été confiée momentanément au Comité d'initiative, lequel donne déjà une marque de son activité en conviant, pour le dimanche 25 janvier courant, à 2 heures de l'après-midi, au même local, les membres de la Société et toutes les personnes soucieuses des intérêts de notre agriculture, à une conférence qui sera donnée par M. Strebel père, vétérinaire à Fribourg, si avantageusement connu, non seulement en Suisse, mais encore dans l'Europe entière, par ses travaux scientifiques.

Les sujets qu'il traitera sont les suivants:
Hygiène des écuries;
Alimentation du bétail;
Elevage des veaux.

Conférence agricole à Montet. — Jeudi 22 courant, à 1 1/2 heure après midi, M. le vétérinaire *Strebel, père*, donnera, à l'Orphelinat Marini, une conférence publique et gratuite, sur *l'hygiène des écuries* et *l'alimentation du bétail*. Nos campagnards sont cordialement invités à bénéficier des connaissances solides et pratiques du conférencier, dont on n'a pas besoin de faire l'éloge. *(Communiqué.)*

(Prière aux journaux du canton de reproduire).

†

Monsieur Henri Courbe, professeur à Paris et sa famille, Madame veuve Anne Pfluger-Mayer, Monsieur et Madame Romain Pfluger, Monsieur et Madame Philippe Meyll, les familles Jos. Mayer, Jos. Pfanner et Gœrg, Jos. Fischer, Louis Pfanner et Ed. Anthonioz-Mœhr ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Madame Louise COURBE

née **PFLUGER**

morte à Paris, le 16 janvier, dans sa 39e année.

Un office mortuaire sera célébré mercredi 21 courant, à 8 1/4 heures, à Saint-Nicolas.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

†

Par suite d'interception dans les communications avec la France, l'enterrement de

Monsieur Ignace de WECK

aura lieu *mardi matin 20 janvier*.

A 8 heures précise, départ de l'église de l'Hôpital.

L'office funèbre sera célébré immédiatement après, à 8 heures et demie, dans l'église de *Saint-Nicolas*.

R. I. P.

Société fribourgeoise des métiers et arts industriels

La soirée annuelle organisée par cette Société a eu lieu hier, dimanche 18 janvier, en son local, Brasserie Peier. La plupart des membres de la Société ont tenu à se rendre, avec leurs dames, à l'invitation du Comité.

Le *quatuor* que nous avons déjà eu le plaisir d'entendre au Théâtre nous a donné d'une manière brillante, l'*Ouverture du Khalife de Bagdad*, le *Kindlein, Schlaf!* et l'*Ouverture de Pavered*. Notre ami F. nous a chanté une ravissante romance « Quand l'oiseau chante », et une chansonnette du comique le plus achevé. M. Hartmann nous a joué son *Immer Kleiner!* démontant sa clarinette jusqu'à n'en plus avoir du tout ; M. A. G., un ravissant morceau de violon avec accompagnement de piano de Mme W. Les membres de la Société eux-mêmes ont exécuté des morceaux bien réussis. Nous citerons *Der letzte Postillon von St-Gothard* de M. Emile Ramstein et *La dernière rose* de M. Tarchini.

La *circulaire* de la Société annonçait une surprise. Nous en avons eu deux, d'abord celle que le Comité avait prévue pour la fin de la soirée, la première imprévue, inconnue, l'*extinction du gaz* par le gel et le remplacement de cette lumière par..... des bougies, absolument comme il y a 30 ans!

En somme, jolie soirée.

Liturgie. — M. le Curé de Cressier vient de faire éditer un petit tableau synoptique qui *rendra d'excellents* services à MM. les Ecclésiastiques.

Ce tableau renseigne immédiatement tout prêtre arrivant dans une église étrangère sur la couleur de l'*ornement* qu'il doit revêtir et la sainte Messe particulière qu'il doit célébrer.

Sont en outre, clairement exposées, les règles à observer pour la *célébration* des Messes votives.

Ce tableau, revu et corrigé par M. *Piller*, l'éminent liturgiste du Séminaire, est approuvé et recommandé par l'*autorité* diocésaine.

M. le curé Dunoyer le met *gratuitement* à la disposition de MM. les Ecclésiastiques du diocèse de Lausanne Genève.

Dépôt à l'Imprimerie catholique.

Une demande. — *Médecins et malades* se demandent souvent à quelle cause il faut attribuer l'efficacité des capsules Guyot. Cette efficacité est due à la qualité du goudron employé et aux *soins apportés à leur préparation*. Aussi, recommandons-nous aux malades atteints de bronchites ou de rhumes de n'user que des capsules Guyot blanches, avec la signature Guyot sur chaque capsule. Exiger sur l'étiquette la signature Guyot en trois couleurs et l'adresse, 19, rue Jacob, Paris.

Soies noires de fr. 1.40 à 18.65 par *mètre — (ca. 180 diff. qual.)* — expédie franco par coupes de robes et pièces entières, **G. Henneberg,** dépôt de fabrique de soie à **Zurich.** Echantillons franco par retour du courrier. (356)

M. Soussens, *rédacteur*.

Observatoire météorologique de Fribourg

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin, 1 et 7 h. du soir

BAROMETRE

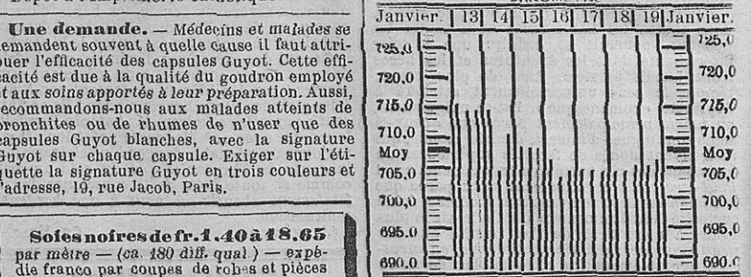

THERMOMETRE (*Centigrade*)

Janvier.	13	14	15	16	17	18	19	Janvier.
7 h. matin	—4	—5	—6	—14	—15	—17	—18	7 h. matin
1 h. soir	—4	—5	—5	—9	—13	—12	—14	1 h. soir
7 h. soir	—5	—5	—10	—13	—14	—14		7 h. soir
Minimum	—5	—5	—10	—14	—15	—17		Minimum
Maxim	—4	—5	—5	—9	—13	—12		Maxim

Vente d'un domaine

Le vendredi 1er mai 1891, à 1 heure du jour, les enfants du défunt Louis Mayor, au nombre desquels il y a un absent, exposeront en vente aux enchères publiques, sous autorité de justice, à l'auberge communale de Vuilliérens, le beau et bon domaine qu'ils possèdent dans *les communes de Vuilliérens, Gollion et Aclens*, consistant en bâtiment d'habitation ayant grange haute et basse, 2 écuries, remise, étables à porcs, pressoir, etc. 3219 ares en pré et champ, rière Vuilliérens, *180 ares de vigne, rière Gollion*, et 223 ares de bois rière Aclens, faisant en totalité 40,281 perches.

Ce domaine très productif et d'une exploitation facile, sera exposé en vente, partie au détail et partie par lot ; la vente du bloc étant réservée.

Les conditions de la vente *sont déposées* **en l'étude du notaire Jaquier,** à **Cossonay,** et aux greffes des Justices de Paix d'Orbe et de Collombier, où elles peuvent être consultées. (88)

Donné ce 10 janvier 1891

Le Juge de Paix du cercle d'Orbe :
L. Estoppey.

A louer deux chambres meublées. *Grand'Rue*, **56, Fribourg.** (97)

On demande pour Einsiedeln

des sommelières, filles d'honorables familles, comme *volontaires*. — Entrée de suite ou vers la mi-mars.

S'adresser au *Bureau* **Hörbst-v. Aa, à Einsiedeln.** (98)

En vente à l'Imprimerie catholique :

Almanach de N.-D. de Lourdes	0.50 c.
Almanach du Cultivateur et du Vigneron	0.25 c.
Almanach du nouveau Messager	0.25 c.
Regensburger Kalender	0.50 c.
Almanach de la jeune fille chrétienne, cartonné	1.25 fr.
Almanach pittoresque	0.50 c.
Almanach catholique de la Suisse française	0.30 c.
Almanach pour tous	0.25 c.
Almanach du Laboureur	0.25 c.
Almanach de l'Ouvrier	0.50 c.
Almanach illustré des familles	0.50 c.
Almanach de l'Atelier	0.25 c.
Almanach de l'Assomption	0.50 c.
Almanach du Pèlerin	0.50 c.
Almanach du Foyer	0.30 c.
Almanach cath. de France, br.,	1.— fr.
Almanach Mignon	0.10 c.
Calendrier du Ménage	1.— fr.
Almanach de la Santé	0.50 c.

L'AME HUMAINE

EXISTENCE ET NATURE

PAR LE

R. P. Marie-Thomas COCONNIER

DES FRÈRES PRÊCHEURS

Ancien Professeur de philosophie scolastique à l'Institut catholique de Toulouse, Professeur de théologie dogmatique à l'Université de Fribourg en Suisse.

Prix : 3 fr. 50

MESSIEURS WECK & ÆBY

à Fribourg

reçoivent de l'argent en dépôt pour compte de la *Bangue hypothécaire suisse, à Soleure*, contre obligations fermes pour trois ans.

Intérêt : 4 % payable sans frais à Fribourg. (1435/776)

LE DIRECTORIUM

SEU ORDO RECITANDI DIVINI OFFICII

pour l'année 1891 est en vente *Imprimerie catholique.*

PRIX : 1 Fr.

Vient de paraître :

R. P. DIDON

Jésus-Christ

2 beaux vol. in-8° avec cartes et plans, **16 francs.**

En vente à l'Imprimerie catholique :

IL SENSO DELL'ALLEGORIA DANTESCA

SECONDO LA SCOLASTICA

DISSERTAZIONE

LETTA

DAL P. GIOACHINO BERTHIER DEI PRED.

All' Accademia di religione cattolica

PRIX : 50 centimes

TRACTATUS

DE

LOCIS THEOLOGICIS

auctore

Fr. Joachim-Joseph BERTHIER, ord. præd.

S. Theol. lect.

Prix : 8 francs

En vente à l'IMPRIMERIE CATHOLIQUE à Fribourg

SANCTI

THOMÆ AQUINATIS

Summa theologica

Diligenter emendata, Nicolai, Silvii, Billuart et C.-J. Drioux notis ornata. 13e édit., 8 vol., in-8.

Prix : 21 fr.

Cette édition, devenue classique dans les grands séminaires français et étrangers, a été revue avec le plus grand soin. Le papier, très beau de qualité, peut supporter des annotations à l'encre, avantage précieux pour les étudiants.

Courte biographie et lettres inédites de la Bienheureuse Marguerite-Marie. — Toulouse, rue des Fleurs, 16.

En vente : à l'*Imprimerie catholique*. Prix 50 cent.

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser à l'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

Bureau des annonces, 13, Grand'Rue, 13

PRIX DES ANNONCES :

Pour le canton	**15**	centimes la ligne
» la Suisse	**20**	» » »
» l'étranger	**25**	» » »

PRIX DES RÉCLAMES :

Pour le canton	**30**	centimes la ligne.
» la Suisse	**40**	» » »
» l'étranger	**50**	» » »

Avis important

Il est accordé un **rabais** plus ou moins élevé suivant l'importance de la commande. Pour **les demandes de renseignement** indiquer le **nom du journal** et le **numéro de l'annonce**, en ajoutant un timbre-poste pour la réponse par écrit

MAGASIN DE MUSIQUE AUG. EGGIS, FRIBOURG. (1150)
INSTRUMENTS. — Accessoires. — ABONNEMENTS. — Nouveautés

VENTE D'IMMEUBLES

Il sera exposé en mises publiques, au Café de la Tour, à La-Tour de Trême, mardi 27 janvier courant, dès les 2 heures après midi, ensemble ou séparément :

Le Café de la Tour, laiterie centrifuge à vapeur ; vaste grange et dépendances avec environ 21 poses d'excellent terrain, y compris environ 5 poses de premier choix, en face de l'Hôtel-Pension de Montbarry, au Pâquier.

Tous ces immeubles sont d'un grand rapport, en très bon état et des mieux situés. (71)

On peut faire des offres et traiter de gré à gré avant les mises.

S'adresser à Aug. REICHLEN, propriétaire, à LA-TOUR DE TRÊME, ou à M. J.-C. BARRAS, agent d'affaires, à BULLE.

ALLUMETTES SUISSES DE SURETÉ

de la Société industrielle à Brugg

(nouvelle Société)

Ces allumettes de sûreté de **fabrication perfectionnée** peuvent rivaliser avec les **meilleures** Marques de Suède et d'Allemagne ; leur **prix** est **plus bas** que celui des produits de l'étranger. (1313)

A partir de décembre 1890 ces allumettes (plates ou carrées) seront en vente :

En détail : chez tous les Epiciers et Marchands de tabacs.

La vente en gros pour toute la Suisse a été confiée à Messieurs **BURKE & ALBRECHT à ZURICH.**

REVUE

DE

LA SUISSE CATHOLIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DE SAINT-MAURICE

RECUEIL MENSUEL

paraissant chaque mois par livraison de 80 pages

Sous la direction de M. JACCOUD, recteur du Collège

avec la collaboration de M. le professeur GENOUD, pour la partie historique

Elle forme au bout de l'année un beau volume de 980 pages

Pour faciliter la propagande et étendre l'action de la *Revue*, le prix d'abonnement a été réduit à 8 fr pour la Suisse et à 9 fr. pour les autres pays de l'Union postale.